

## VAUD, POIDS LOURD DE LA SANTÉ SUISSE

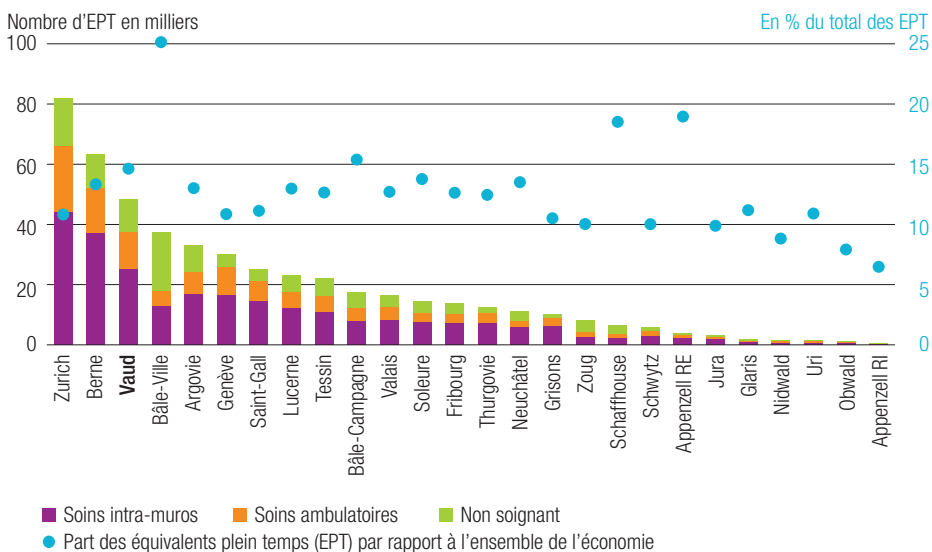
Le domaine de la santé regroupe 14,6% des emplois du canton de Vaud et figure parmi les plus importants de Suisse. La moitié des emplois se situent dans le secteur des établissements de soins (intra-muros); 70% de ces derniers sont occupés par du personnel soignant. L'autre moitié est distribuée à parts égales entre le secteur des soins ambulatoires et le secteur non soignant. Les femmes représentent près de trois quarts du personnel et le travail à temps partiel est plus fréquent que dans d'autres secteurs de l'économie.

En 2012, le canton de Vaud compte 48 500 emplois en équivalents plein temps (EPT) dans le domaine de la santé<sup>1</sup>. Ils correspondent à 14,6% des places de travail du canton et sont occupés par 63 800 personnes [T1]. Par rapport à la Suisse, ils représentent 10% des emplois nationaux du secteur (495 300 EPT).

### PARTI DES GRANDS EN COMPARAISON NATIONALE

En comparaison nationale, seuls les cantons de Zurich (82 000 EPT) et de Berne (63 000 EPT) devançant le canton de Vaud [F1]. Le poids relatif de la santé par rapport à l'ensemble de l'économie cantonale varie d'un canton à l'autre en fonction des caractéristiques du tissu économique. Dans le canton de Vaud, la présence d'un hôpital universitaire et la position centrale dans le pôle lémanique des sciences de la vie (entreprises et instituts de recherche actifs dans les biotechnologies et les technologies médicales) donnent plus de poids au secteur de la santé (14,6%) qu'en moyenne nationale (12,8%). Dans le canton de Bâle-Ville (25,2% avec 37 500 EPT), la part d'emplois dans la santé

### [F1] IMPORTANCE DU DOMAINE DE LA SANTÉ PAR CANTON, 2012



### [T1] EMPLOIS DU DOMAINE DE LA SANTÉ, VAUD, 2012

	Personnes		Equivalents plein temps (EPT)		
	Total	Femmes en %	Total	En %	Femmes en %
Secteur intra-muros	32 370	73,4	25 120	51,8	70,8
Secteur ambulatoire	17 441	77,7	11 319	23,3	72,2
Industrie	5 232	41,5	4 981	10,3	39,4
Commerce de détail	3 629	81,3	2 834	5,8	79,2
Commerce de gros	1 696	46,0	1 524	3,1	42,4
Assurances sociales	1 640	65,9	1 443	3,0	63,8
Autres services	1 348	64,3	1 005	2,1	61,0
Organisations pour la santé	427	78,2	295	0,6	74,4
<b>Total</b>	<b>63 783</b>	<b>71,3</b>	<b>48 521</b>	<b>100,0</b>	<b>67,1</b>

est la plus importante de Suisse, notamment grâce à l'industrie chimique et pharmaceutique.

### LA MOITIÉ DES EMPLOIS SONT INTRA-MUROS

Comme en moyenne nationale, la moitié des emplois vaudois dans le secteur de la santé se situent dans les établissements de soins (intra-muros) [T1]; ils se répartissent entre hôpitaux et cliniques (15 700 EPT) et établissements médico-sociaux (EMS), homes non médicalisés et institutions pour personnes en situation de handicap (9 400 EPT).

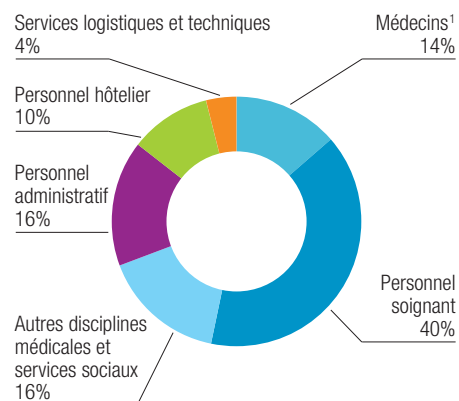
Un quart des emplois correspondent au secteur ambulatoire où les cabinets médicaux, dentaires et de physiothérapie couvrent 6 900 EPT, les soins à domicile 2 800 EPT et les autres activités paramédicales et sociales 1 700 EPT.

Dans le secteur non soignant, l'industrie vaudoise participant au domaine de la santé (5 000 EPT, soit 10% du total) est principalement vouée à la fabrication de produits pharmaceutiques et d'équipements électroniques. Les 15% d'EPT restants se trouvent dans le secteur tertiaire, répartis entre commerce de détail en pharmacie ou droguerie (2 300 EPT), opticiens (500 EPT), assureurs et autres organisations (1 700 EPT), commerce de gros (1 500 EPT) et autres services (1 000 EPT).

### HÔPITAUX ET EMS: SEPT EMPLOYÉS SUR DIX PRODIGENT DES SOINS

Dans les hôpitaux et EMS vaudois, sept emplois sur dix sont dédiés à l'aide et aux soins médicaux et infirmiers.

### [F2] PERSONNEL DES HÔPITAUX (EN EPT), VAUD, 2013



<sup>1</sup> Non compris le personnel qui n'est pas salarié par l'établissement (médecins agréés, personnel intérimaire).

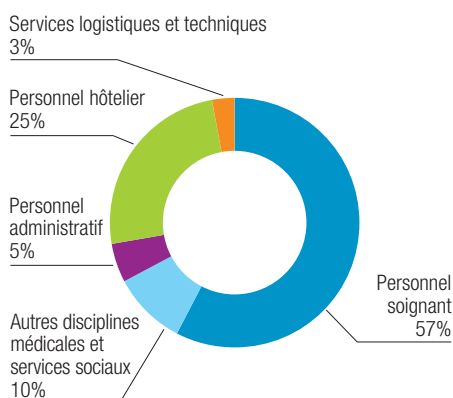
En détail, dans les hôpitaux [F2], le personnel soignant occupe 40 % des EPT (dont deux tiers d'infirmières et infirmiers et un tiers d'aides soignants), les médecins 14 % et les autres professions médicales, telles que les thérapeutes, 16 %, soit un total de 70 % d'EPT dédiés aux soins pour répondre aux missions qui leur sont attribuées.

Dans les EMS [F3], qui accueillent des personnes hébergées en court ou long séjour, ainsi que des personnes à la journée, la part du personnel dédié aux soins est un peu plus faible (67 %); il s'agit presque essentiellement d'aides soignants (6 EPT sur 10) ou d'infirmières et infirmiers (2 sur 10), auxquels s'ajoute une petite part de personnes sans formation dans le domaine des soins. Le personnel d'autres disciplines médicales et d'animation, inclus dans le personnel dédié aux soins, représente 10 % des EPT. Les EMS étant des lieux de vie pour la majorité des personnes hébergées, un quart des EPT totaux sont occupés par du personnel hôtelier; cette proportion n'est par contre que de 10 % dans les hôpitaux. La part d'EPT du personnel administratif, plus grande dans les hôpitaux, différencie également ces derniers des EMS.

### INSTITUTIONS: DEUX TIERS POUR L'ACCOMPAGNEMENT

Toujours dans le secteur intra-muros, les établissements socio-éducatifs encadrent des personnes mineures ou adultes en situation de handicap mental ou physique présentant des troubles psychosociaux ou des dépendances. Dans ces institutions, à la différence des établissements médico-sociaux, deux tiers des emplois sont occupés par les professions d'éducateur et d'enseignant et 10 % par le per-

### [F3] PERSONNEL DES EMS (EN EPT), VAUD, 2013



sonnel des ateliers de travail protégés. Les thérapeutes occupent 5 % des EPT et le personnel administratif et technique les 20 % restants.

### UNE MAJORITÉ DE FEMMES

La majorité des employés dans le domaine de la santé sont des femmes [T1]. A l'exclusion des secteurs de l'industrie et du commerce de gros où elles correspondent respectivement à 39 % et 42 % des emplois, la proportion de femmes est majoritaire dans tous les autres secteurs. Elle atteint 90 % dans le secteur des soins à domicile. Dans le secteur des soins intra-muros, en moyenne, 71 % des EPT sont occupés par des femmes. Néanmoins, l'étude de cette proportion selon les professions et les fonctions du personnel met en évidence que les services logistiques et techniques occupent majoritairement des hommes et que les médecins se partagent les emplois à parts égales entre les deux sexes.

### LE TEMPS PARTIEL COMME NORME

Le travail à temps partiel caractérise fortement le domaine de la santé [F4]. Hormis l'industrie, certains secteurs du commerce et les assureurs-maladie, tous les autres secteurs connaissent en effet des taux d'occupation moyens inférieurs à 85 %.

La forte féminisation de l'emploi et le temps partiel sont étroitement associés. Dans le secteur des soins ambulatoires, on trouve surtout des femmes et les taux d'occupation moyens les plus faibles. Dans le secteur soignant intra-muros, la propor-

tion de femmes reste élevée, mais les taux d'occupation moyens se situent le plus souvent entre 70 % et 85 %. Dans le secteur non soignant, le commerce de détail en pharmacie ou droguerie occupe le plus souvent des femmes (75 % des EPT) et présente le taux d'occupation moyen le plus faible du secteur (75 %). L'industrie et le commerce de gros sont des secteurs majoritairement masculins où le plein temps prédomine.

Le recours au temps partiel semble répondre aux attentes des personnes travaillant dans le secteur des soins. En effet, le taux de satisfaction augmente quand le taux d'occupation diminue<sup>2</sup>. Majoritairement des femmes, les personnes diplômées d'une haute école dans le domaine de la santé diminuent souvent leur taux d'occupation dans les années qui suivent l'entrée dans la profession: entre 2009 et 2013, les personnes travaillant à temps partiel passent de 21 % à 51 %. Pendant la même période, celles qui considèrent que leur taux d'occupation est adéquat augmentent de 10 points de pourcentage, passant de 72 % à 82 %. | IDC

<sup>1</sup> Ensemble des personnes travaillant dans le domaine de la santé, qu'elles soient de profession médicale, soignante, technique ou administrative. Y compris les secteurs des services, de l'industrie et la fabrication et la commercialisation de lunettes et articles similaires.

<sup>2</sup> Selon l'Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes. Les mêmes personnes sont interviewées en 2009 et en 2013. OFS, 2015 (www.bfs.admin.ch).

Source des données: StatVD/OFS, Statistique structurelle des entreprises, Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales.

### [F4] EMPLOIS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, VAUD, 2012

